



MUNICIPALITE
DE
1613 MARACON

Maracon, le 31 août 2023

PREAVIS MUNICIPAL NO. 08/2023 concernant une demande de crédit d'investissement de CHF 385'000.00 pour la création d'une interconnexion avec le réseau de la Commune de Semsales

Au Conseil général
De Maracon

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. *Préambule*

En tant que fournisseur d'eau potable, la commune de Maracon est tenue d'assurer la sécurité de son réseau d'eau.

Au-delà des périodes de sécheresse prolongées qui peuvent fragiliser l'ensemble des réseaux d'eau, d'autres événements particuliers peuvent également mettre en péril la fourniture en eau potable des habitants de Maracon. Ce sont par exemple, la combinaison de problèmes concomitants sur les réseaux d'Oron (travaux au réservoir d'Ecoteaux, pompage hors service, pollution, etc...) et de Maracon (étiage des sources du Niremont ou problème au réservoir de Maracon).

Une interconnexion avec le réseau de la Commune de Semsales (lui-même relié à celui de l'AVGG - Association régionale Veveyse-Glâne-Gruyère) permet de sécuriser notre approvisionnement en eau potable et également de renforcer notre défense incendie.

2. *Situation à ce jour*

La Commune de Maracon possède son propre réseau d'eau potable (captages du Niremont) dont les ressources sont suffisantes en temps normal pour l'alimentation de tous nos abonnés.

Une interconnexion avec la Commune d'Oron, elle-même reliée au captage des Barussels (Granges), à l'AIEJ (Association Intercommunale des Eaux du Jorat) et à l'AVGG à Puidoux, nous permet d'avoir de l'eau de secours lorsque notre eau vient à manquer (période d'étiage) ou lorsqu'elle est au rejet pour cause de turbidité (lors de fortes pluies ou orages). Elle nous permet également de vendre une partie de notre « trop plein » à la Commune d'Oron.

Suite à la demande de la Commune de Maracon, la Commune de Semsales a donné son accord à la réalisation d'une interconnexion supplémentaire.

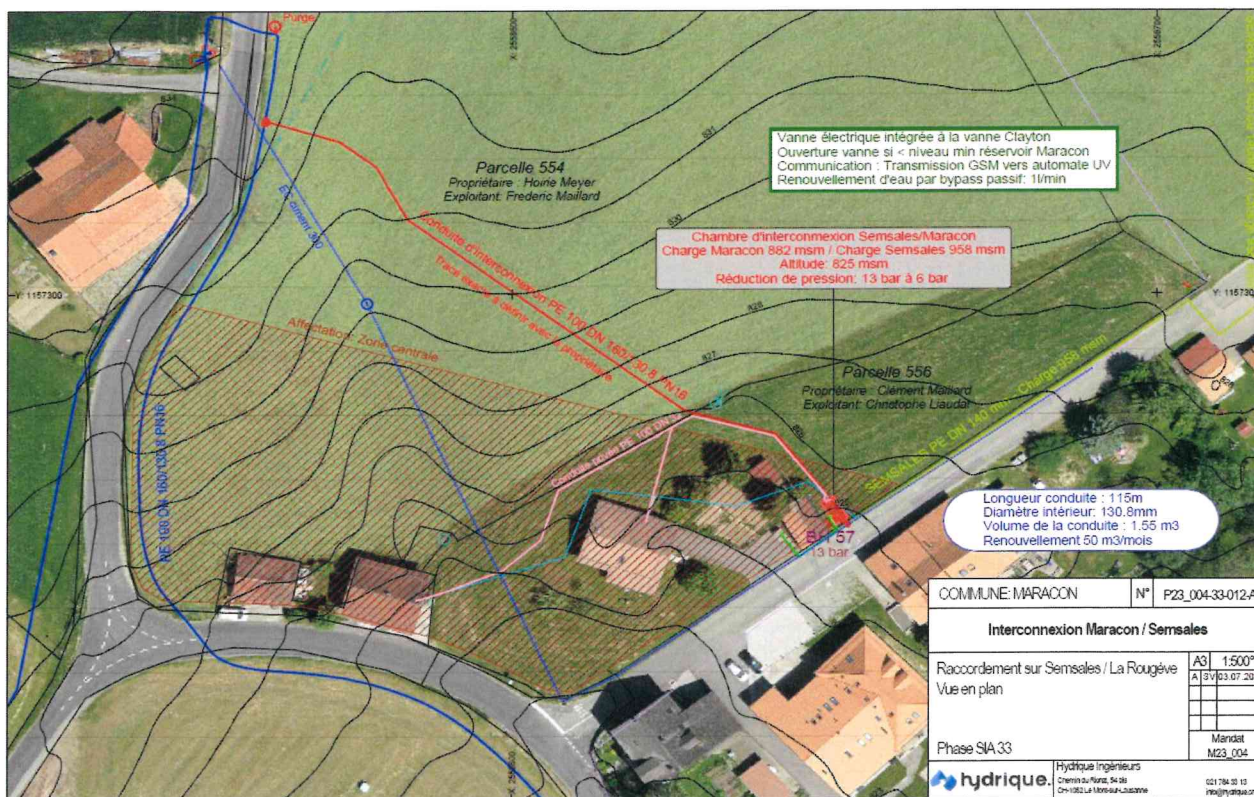
3. **Projet**

3.1. **Conduite et chambre d’interconnexion**

Le projet d’interconnexion prévoit une conduite en PE 100 PN16 DN 160/130.8 PN 16 pour relier le réseau de Semsales à celui de Maraçon, entre la Rougève et la Rogivue. Une fouille en champ de 1.40 m de profondeur sur 0.80 m de largeur est prévue sur une longueur d’environ 120m. Ce projet prévoit également la construction d’une chambre en béton enterrée (de 4.85m sur 2.5 m). La chambre, raccordée à l’électricité, comprendra une vanne de réduction de pression Clayton avec une vanne motorisée pilotée en fonction du niveau d’eau dans le réservoir de Maraçon. Un bypass intégré à la vanne permettra un renouvellement intégral de l’eau dans la conduite de façon passive sur 24 heures. Un débitmètre relèvera les volumes d’eau achetés à Semsales.

3.2. **Raccordement des parcelles privées**

Les bâtiments des parcelles 556 et 554 de la commune de Maraçon sont actuellement raccordés au réseau d’eau de Semsales. Les conduites d’alimentation privées sont anciennes. Les propriétaires profiteront des travaux pour les remplacer à leur charge. Les branchements seront refaits à neuf jusque dans la nouvelle chambre.



4. **Devis**

Les devis ci-après comprennent les coûts de la conduite de raccordement, les coûts de la nouvelle chambre d’interconnexion, ainsi que l’automatisation, l’électricité et l’appareillage.